



Ecole élémentaire Jean Monnet

Généralités.

Votre enfant arrive à l'école élémentaire, bienvenue!

La réussite de sa scolarité dépend largement du dialogue qui s'établira entre les personnels de l'école et vous-même ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de sa scolarité.

Ce livret d'accueil a été préparé à votre intention pour vous présenter l'école et permettre à votre enfant de s'adapter au mieux à sa vie scolaire.

Si vous souhaitez participer à la vie de l'école, vous pouvez adhérer à une association de parents. Certains parents d'élèves, élus, siègent au conseil d'école et assurent un lien entre l'école et les autres parents. Vous pourrez trouver les coordonnées des différentes associations sur le panneau d'affichage extérieur qui leur est réservé.

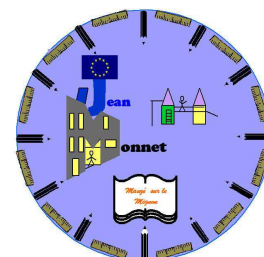
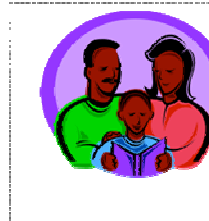
Le fonctionnement de l'école.

A l'école primaire, la scolarité est organisée en trois cycles :

- Le cycle des apprentissages premiers : c'est la maternelle, de la Petite Section à la Grande Section.
 - Le cycle des apprentissages fondamentaux débute en CP et se poursuit jusqu'au CE2.
 - Le cycle des approfondissements correspond aux CM1 – CM2 – 6ème.
- Pour la bonne marche de

Votre rôle de parent d'élève :

- Accompagner votre enfant dans sa scolarité et s'intéresser à ses apprentissages.
- Être informé de ce qui se passe dans la classe et l'école, par l'intermédiaire du cahier de liaison, des panneaux d'affichages, des réunions de classe, du conseil d'école, des différentes rencontres, du blog de l'école ou de la classe.



l'école, trois instances de concertation et de décision sont présidées par le directeur :

- Le conseil d'école.
Il se réunit chaque trimestre. C'est une réunion à laquelle participent les enseignants, les représentants des parents élus, les représentants de la municipalité. Sont discutés ou votés le règlement intérieur, le projet d'école, la vie de l'école, la sécurité et l'hygiène, le restaurant scolaire, les activités périscolaires...
Un compte rendu est diffusé à chaque parent.
- Le conseil des maîtres.
Il se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité des élèves.
- Le conseil des maîtres du cycle.
Il fixe les dispositions pédagogiques.

Sommaire :

Visiter	2
Travailler	2
Connaître	2
Se détendre	2
Financer	3
Se sentir en sécurité	3
Apprendre	4
FAQ	5

Ecole élémentaire Jean Monnet

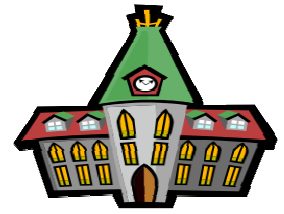
« Ici, chacun a le droit d'être tranquille dans son corps et dans son cœur. »

Visiter.

9 salles de classe
1 salle informatique
1 salle de réunion

1 salle des maîtres
le bureau du directeur
le bureau de la psychologue scolaire

1 gymnase
1 dojo
la bibliothèque communautaire



Les bâtiments

Travailler.

L'enseignement se déroule de **8h20 à 11h50** et de **13h50 à 16h20** ; l'accueil est assuré 10 minutes avant.

Les entrées et les sorties s'effectuent au portail route de Prin.

En dehors des horaires d'accueil, une sonnette est installée au niveau de la barrière, côté petit gymnase, rue de la distillerie.



Les horaires

Connaître.



Les enseignants :

CP : Mme Perron

CP CE1 : Mme Bondarneau

CE1 CE2 : Mme Pouvreau

CE2 : Mme Conca

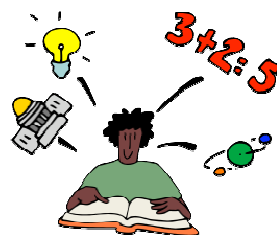
ULIS : Mme Rodriguez

CM1 : Mme Pariset

CM1 CM2 : M. Challat

CM2 : M. Crenner

Mme Mansicot



RASED

Psychologue scolaire :
Mme
05 49 26 72 82

Maitresse E

Mme Hoffmann



Se détendre.

Restauration scolaire

La Municipalité gère ce service et les enfants sont sous sa responsabilité. Il est organisé en 3 services selon la tranche d'âge des élèves.

L'inscription de l'enfant s'effectue le matin même auprès de son enseignant.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie.

Garderie

Le matin à partir de 7h30.

Le soir jusqu'à 18h30

L'inscription de l'enfant s'effectue le matin même auprès de son enseignant.

Mme Bonnet

05 49 26 38 34

espace-scolaire@ville-mauze-mignon.fr



Contact

Ecole élémentaire Jean Monnet

Financer.

La Municipalité

Elle prend en charge les dépenses liées à l'entretien des bâtiments, aux charges de fonctionnement et aux fournitures scolaires.

Elle verse également une subvention pour soutenir des projets.



La coopérative

Elle permet de financer des projets de classe, des sorties pédagogiques, Le montant des versements est à l'appréciation des familles. Elle est facultative. La coopérative est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Les comptes sont présentés au Conseil d'Ecole et vérifiés par des réviseurs aux comptes.

Associations de parents d'élèves

Les actions des parents d'élèves tout au long de l'année permettent de soutenir les projets.

Se sentir en sécurité.

Attestation d'assurance

Elle est fortement recommandée dès la rentrée en raison des sorties envisagées et des activités sportives programmées. Nous vous rappelons en effet que la « *responsabilité civile* »

seule n'assure l'enfant que pour les dommages qu'il causerait à des biens matériels ou à autrui. Seule une garantie « dommages corporels » (*) complète votre « assurance *maladie* » en cas d'accidents subis sans tiers.

(*) **Remarque** : pour les voyages scolaires ou toute sortie facultative dépassant l'horaire scolaire, une assurance avec garantie « dommages corporels » est indispensable.



Exercices de sécurité.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs) constitue pour chaque école, la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur ou d'un acte terroriste, en attendant l'arrivée des secours.

- Exercice de confinement au titre de risques naturels ou technologiques.
- Exercice de confinement ou d'évacuation au titre de risques d'intrusion.
- Exercices d'évacuation au titre de risques incendie

En cas de risque majeur merci de suivre les consignes suivantes :

N'allez pas chercher vos enfants à l'école,

Écoutez la radio (France Info : 105.5 Mhz).

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux. Laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.

Apprendre dans de bonnes conditions.

Le matériel individuel.

Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel, en bon état de fonctionnement : n'hésitez pas à le vérifier régulièrement avec lui. La liste de matériel est consultable sur le site de l'école.

Fréquentation scolaire :

En cas d'absence de votre enfant, merci de bien vouloir en avvertir l'école et de justifier cette absence.

Médicaments :

Aucun enfant ne doit avoir de médicaments dans son cartable.

Les enfants dont l'état de santé nécessite une attention particulière (prise de médicament à l'école, allergies alimentaires ou

autres, ...) doivent faire l'objet d'un PAI. La signature de ce protocole permet d'informer les différents acteurs de la vie scolaire (enseignants, personnels municipaux ..) des contraintes et de la conduite à tenir avec votre enfant.

Il est nécessaire d'informer le directeur pour la mise en place de ce protocole.

Vêtements

De nombreux vêtements sont abandonnés régulièrement dans la cour de l'école.

Nous vous rappelons qu'il est plus facile de retrouver des vêtements marqués au nom de l'enfant.



Apprendre à travers le projet d'école.

Construire des apprentissages durables.

- Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle.

Permettre à l'élève de devenir un apprenant : comprendre les fonctions de l'école, acquérir des attitudes d'élève mais aussi « apprendre à apprendre », « apprendre à penser », « jouer pour apprendre »

Mettre l'enseignement du langage, à l'oral et à l'écrit au centre de tous les apprentissages.

- Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles.

Renforcer le partage des pratiques et des outils à mutualiser.

- Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques.

Aménager l'espace école, l'espace classe pour favoriser l'autonomie.

Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

- Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs.

Privilégier les projets et actions croisant plusieurs parcours éducatifs et favorisant l'interdisciplinarité.

- Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève.

Développer les compétences psychosociales de l'élève et s'assurer d'un climat scolaire serein dans l'école, dans la classe.

Renforcer le suivi personnalisé de l'élève.

- Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie.

Initier des actions et projets internes à l'école



qui mettent en avant les bénéfices du vivre avec les autres.

Privilégier les projets et actions croisant plusieurs parcours éducatifs et favorisant l'interdisciplinarité.

Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

- Mieux accueillir.

Accueillir les familles.

Impliquer les familles afin de favoriser la mise en œuvre d'une coéducation.

- Mieux communiquer.

Impliquer les élèves dans la vie de l'école.

Harmoniser les fonctionnements.

- Renforcer les interactions avec les partenaires.

Renforcer les interactions et la coopé-

Ecole élémentaire Jean Monnet Monnet



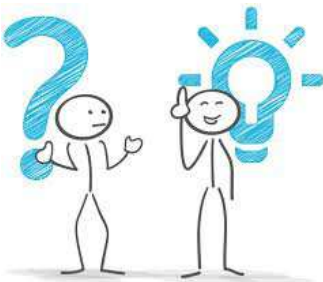
Ecole élémentaire Jean Monnet

Je suis arrivé en retard, l'école était fermée....

Il existe une sonnette au niveau de la barrière du côté du centre socioculturel (rue de la distillerie).

Je veux parler au maître ou à la maîtresse ...

Il suffit de prendre rendez-vous auprès de l'enseignant (e) par l'intermédiaire du cahier de liaison. A la date de la rencontre, présentez-vous devant l'entrée route de Prin.



Mon enfant est revenu sans son blouson ...

Les vêtements égarés se trouvent dans des casiers sous le préau. C'est là qu'on leur demande de déposer leurs vestes quand ils ont trop chaud.

Les APC ...

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu sur la pause méridienne. Elles concernent des élèves identifiés par l'enseignant. Après autorisation des parents, elles ont pour objet un soutien scolaire.



Mon enfant a perdu des points sur son permis....

Il n'a pas respecté le règlement de la cour. Vous devez le signer.

Il y a eu un incident durant la pause méridienne...

La surveillance incombe aux agents municipaux, les enseignants ne sont pas en responsabilité sur ce temps . Prenez contact avec la responsable au 05 49 26 38



Mon enfant n'a pas noté ses devoirs....

Il doit apprendre à se responsabiliser. L'enseignant (e) et vous-même l'aideront dans ce sens.

J'ai repéré des poux dans la tête de mon enfant....

Alerter l'enseignant (e), ce n'est pas honteux!

